

SOGEPA : du rififi dans un panier de crabes

Société wallonne de gestion et de participations (SoGePa) est un fond d'investissement public créé en 1984 par la région wallonne pour « réaliser des investissements qui favorisent la création, l'extension ou la reconversion d'entreprises ».

Comme toutes les aides publiques à l'emploi, elle a surtout servi à enrichir les actionnaires, de la sidérurgie notamment.

Récemment, un conflit de pouvoir qui a fini devant les tribunaux, a levé un coin du voile sur le fonctionnement de cette institution:

L'ex-président de la SOGEPA Libert Froidmont réclame 5 millions d'euros de dommages et intérêts pour son licenciement en 2013. Celle-ci réplique en l'accusant de conflit d'intérêts: il était en même temps administrateur d'une filiale de Duferco... Alors que Duferco recevait 517 millions de la part de la SOGEPA !

La presse révèle par la même occasion que le vice-président actuel Olivier Gutt (ex-chef de cabinet de Serge Kubla) aurait aussi touché quelques 75 000 euros de jetons de présence de la part de Duferco en tant qu'administrateur.

Pour faire valoir leurs intérêts, les actionnaires, achètent légalement ou illégalement non seulement des ministres mais aussi des administrateurs pour que l'argent de la collectivité atterrisse dans leurs poches.